



SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le Président du
Conseil d'Administration
du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 7 avril 2010

Objet : financement et démolition du gymnase croix-rousse

Monsieur le président,

Au cours du mois d'avril dernier, le DDSIS du Rhône s'est déplacé au casernement de la Croix-rousse pour annoncer aux agents, entre autre, que le gymnase mitoyen au casernement et utilisé par les agents du service serait démoli prochainement et remplacé par un parking.

Nous sommes très surpris par cette nouvelle disposition et décision car d'une part, elle ne faisait pas partie à notre connaissance du BEA et que d'autre part, le DDSIS nous a informé dernièrement que le budget ne pouvait supporter d'autres dépenses, même pour une simple revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants ou bien celle de l'IAT que les partenaires sociaux représentatifs trouvent légitime.

Une fois de plus, des décisions ont été prises sans consultations au préalable avec les partenaires sociaux et les utilisateurs de ces infrastructures, qu'ils fassent partie du secteur public, privé ou associatif.

Nous vous rappelons que le sport est au même titre que l'instruction technique l'une des principales formes d'activité du sapeur-pompier. Sans entraînement physique suffisant, un sapeur-pompier peut se trouver incapable de jouer son rôle dans un sinistre et risquer d'exposer sa vie inutilement et celle des ses collègues.

Pour ces raisons, nous vous demandons de suspendre ce projet et de bien vouloir nous faire parvenir des copies :

- des avenants du BEA qui concernent cette nouvelle restructuration,
- du permis de démolir et de construire, ainsi que son budget, sans oublier celui du GBAT qui va déménager et du parc automobile remplacé alors qu'il est récent,
- du refus que vous auriez opposé la COURLY et le Conseil général du Rhône de reprendre (même à titre gratuit) le gymnase de la Croix-Rousse.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN